

Association Loi 1901

N° de déclaration d'existence : 21 51 00 158 51
N° de code SIRET : 381.522.689.000.11
N° de code APE : 8542 Z
N° d'inscription à la préfecture : 6592
N° FINESS : 51 00 11281

DEVIS FORMATION TUTEUR/MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Modules 1 – 2 – 3

Session Module 1 du 6 décembre 2022 au 3 février 2023

12 journées de 7 h et 6 journées de 6 h soit 120 h

CONTENUS DE LA FORMATION

Module 1 :

1^{er} jour	Matin :	La démarche tutorale Des attentes aux admissions
	Après-midi :	Evaluation des objectifs + Livret d'accueil.
2^{ème} jour	Matin :	Livret d'accueil.
	Après-midi :	Définition des compétences Blocs de compétence Construction des référentiels.
3^{ème} jour	Matin :	Des référentiels à l'offre de formation.
	Après-midi :	Offre de formation et les indicateurs d'évaluation.
4^{ème} jour	Matin :	Entretien d'accueil et accompagnement du stagiaire
	Après-midi :	Evaluation, remédiation et certification.
5^{ème} jour		Gestion du partenariat avec les organismes de formation Evaluation des objectifs + Livret d'accueil.
6^{ème} jour		La régulation et la gestion des difficultés. Bilan fin de module.

Module 2 :

1^{er} jour	Matin :	Méthodes pédagogiques et appropriation des compétences
	Après-midi :	Construire un plan d'accueil et son livret d'accueil.
2^{ème} jour		Construire un livret d'accueil.
3^{ème} jour		Construire une offre de formation.

4^{ème} jour La démarche évaluative et de remédiation.

5^{ème} jour La régulation et la gestion des difficultés.

6^{ème} jour Matin : Droits / Devoirs des stagiaires apprentis
Après-midi : Insertion et mobilité professionnelle
Bilan de fin de module

Module 3 :

1^{er} jour Matin : Politique de formation professionnelle.
Après-midi : Place et rôle de chaque partie prenante.

2^{ème} jour Matin : Forces / Faiblesses établissement.
Après-midi : Analyser et capitaliser les pratiques

3^{ème} jour Matin : Le rapport d'activité de la fonction tutorale.
Après-midi : Bilan et rapport de stage et contribution à la validation et à la certification

4^{ème} jour La gestion des situations critiques.

5^{ème} jour Matin : Identifier les personnes ressources.
Après-midi : Superviser les acteurs du parcours.

6^{ème} jour La place de la contractualisation.
Bilan de fin de module.

DEROULEMENT ET CALENDRIER

Durée : 12 journées de 7 h 00 : 9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 00 et 6 journées de 6 h 00 : 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 16 h 30 soit 120 h 00 au total.

Dates :

Module 1 :

- 06/12/2022
- 07/12/2022
- 23/01/2023
- 24/01/2023
- 25/01/2023
- 03/02/2023

Module 2 :

- A définir

Module 3 :

- A définir

Lieu : dans nos locaux, 8 rue Joliot-Curie à Reims
(en fonction du contexte sanitaire, la formation pourra être organisée en distanciel).

Chaque module de la formation concernera un groupe de 12 à 15 personnes.

COÛT

COÛT INDIVIDUEL PAR MODULE : 460,00 € (soit un coût individuel horaire de 11,50€)

COÛT INDIVIDUEL TOTAL : 460 € x 3 modules = 1 380 € (soit un coût individuel horaire de 11,50€)

Ce prix inclut la totalité des frais de dossier et le coût pédagogique